

Lycée des métiers de la construction bois et de l'énergie

FAQ ministérielle, *et cetera...*

La mise à jour du 22/01/2021 a été transférée (courriel cabinet recteur du 25/01/2021) à tous les personnels.

↳ Nouveau rappel du lien :

↳ education.gouv.fr/covid19-ouverture-des-ecoles-modalites-pratiques-et-protocole-sanitaire-305467

Distancielle précision

Lorsque le travail à distance est réalisé sous la forme d'un cours en "visio" (quel qu'en soit le type), annoncé et donc obligatoire... **L'assiduité des élèves est requise.**

Et donc un "appel" - avec relevé des absents, le cas échéant - par le professeur, évidemment **réalisé**.

S'assurer aussi... autant que possible, que l'élève connecté à la "visio", y participe bien dans son **intégralité** !

Côté BO - **Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

⊗ Parmi les textes parus au **bulletin officiel n° 4** du **jeudi 28 janvier 2021**

- ▶ **Évaluation de l'enseignement d'EPS** aux examens du **baccalauréat professionnel** et brevet des métiers d'art - **Organisation des épreuves en CCF** et sous la **forme ponctuelle** - Référentiel national d'évaluation
- ▶ **Brevet d'initiation à la mer** et **Certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer** - Calendrier
- ▶ **Détachement des personnels enseignants** 1^{er} et 2^d degrés, d'éducation et psy-EN auprès d'une administration ou d'un établissement public (...), ou dans le monde associatif - Année scolaire 2021-2022

Côté BA - **Académie d'Aix-Marseille**

⊗ Parmi les infos parues au **bulletin académique n° 877** du **lundi 25 janvier 2021**

Alors que notre groupe de pilotage se réunissait, ce même **lundi 25 janvier 2021...**

▶ **Lycée des métiers**

Gestion des « exceptions »

🔗 Source : réunion CoDir du 28/01/2021

Une « **exception** » est ici un **lycéen présent au lycée**, alors que sa **classe est à distance**.

↳ Principe :

L'élève et sa famille doivent savoir qu'une **exception** (sauf exception dans l'exception !) **couvre la semaine tout entière**, avec la définition d'une semaine : « **période de 7 jours, du dimanche au samedi inclusivement** ».

Aussi l'élève **exception**, s'il est **interne**... est interne **pour toute la semaine**, et il n'y a pas de "remise d'ordre".

↳ Par ailleurs :

🔔 L'élève **exception** s'il est **pluriactif**, même s'il est présent au lycée : suit tous ses enseignements en mode **distanciel**... **sauf ce qui relève du ski**.

➔ Infos et suivi : **coordonnateur de la pluriactivité**

🔔 S'il n'est **pas pluriactif**, il **suit les consignes particulières**, qui peuvent être :

- intégration à 100 % dans une autre classe ;

- distanciel 100 % même s'il est présent au lycée (lutte contre le décrochage, rupture numérique, ...)

➔ Infos et suivi : **conseillers principaux d'éducation**

Gestion des « évictions »

🔗 Source : réunion CoDir du 28/01/2021

Tout élève **évincé** du lycée en **rapport avec la Covid-19**, de fait est placé « **en distanciel** » (isolement).

Il est évident que **le reste de la classe même si l'effectif non évincé apparaît faible**... est en **présentiel** !

Il n'est pas question sauf autorisation spéciale du chef d'établissement, de contrevenir à ce principe !

Qui pourrait laisser imaginer qu'une classe qui ne l'est absolument pas, serait « fermée ».

🔔 **Attention** : une telle compétence dépasse le cadre de l'établissement.

Exception Covid !

Chaque personnel du lycée sait qu'une **campagne de dépistage renforcée de la Covid-19** est mise en place dans l'établissement **mardi 2 février 2021 de 13 h à 17 h**.

L'information par différents biais, est normalement parvenue la semaine dernière à **tous les lycéens** (et familles).

Avec tous les documents nécessaires, pour pouvoir y participer.

Le **potentiellement réalisable** est de 10 tests par préleveur par heure. Soit 30 tests par heure et donc **120 tests par jour**.

Si la demande s'avérait supérieure, nous prévoyons une campagne supplémentaire après les vacances scolaires d'hiver.

Ce **mardi 2 février 2021**, le lycée évidemment est ouvert à tout élève inscrit dans ce but, le temps nécessaire au test.
Y compris bien sûr, pour l'élève *a priori* en « **distanciel** ».



Du côté du réseau... Les Écrins I

Message à l'attention de tous les personnels du Réseau Les Écrins

Via les directeurs d'école et les chefs d'établissement... Ce qui est donc **ici fait !**

🔗 Source : courriel animateur du réseau (Michel GIRAUD-SAUVEUR) du 29/01/2021

Voici le **numéro 10** de la *Newsletter*, avec les dernières nouveautés du site internet du réseau Les Écrins.

👉 www.reseau-lesecrins.ac-aix-marseille.fr/spip/

Rappel : pour accéder à la rubrique "ESPACE ENSEIGNANTS", il faut **tout d'abord s'identifier** : en cliquant sur "SE CONNECTER" (en haut à gauche, au-dessus du calendrier) ...

Login : *enseignant / Mot de passe : rde2018*

↳ La rubrique "ESPACE ENSEIGNANTS" apparaît alors, en haut à droite dans le bandeau.

📧 Parmi les nouveautés :

- **Ressources didactiques et pédagogiques**, suite au conseil pédagogique du réseau du 12/01/2021 :
 - * Lecture, apprentissage, plaisir de lire et lutte contre le décrochage
 - * Bibliographie/Sitographie : didactique des Lettres et dialogue entre les disciplines :
 - * Continuité pédagogique et hybridation
- Le **Mathador 2020-2021**
- « Si on chantait 2020-2021 »
- Les **PIAL** du réseau
- **L'École inclusive**
- La lettre des maths
- Formations proposées par le **Greta**

Du côté du réseau... Les Écrins II

🔗 Source : courriel animateur du réseau (Michel GIRAUD-SAUVEUR) du 29/01/2021

Vous trouverez sur le site du réseau, dans la rubrique conseil pédagogique, quatre ressources complémentaires :

- * Salon virtuel des **études supérieures**
- * Diagnostic du territoire des **Hautes Alpes** réalisé par le CIO
- * Proposition pour une poursuite de la réflexion sur les **projets d'école**
- * Une ressource sur la **lutte contre la difficulté scolaire**

👉 www.reseau-lesecrins.ac-aix-marseille.fr/spip/

Login : *directoire / Mot de passe : 05rde2018*

🔗 À retrouver dans la rubrique dédiée au « Conseil pédagogique »

Point DOC

🔗 Source : courriel directrice (Marie-Pierre CAILLAT-PAGEAUT) du CIO de Gap du 08/01/2021

Les **points docs** sont disponibles sur le site du CIO, nous rappelle la directrice.

👉 www.cio-digne-manosque.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article297

🔗 Le **point doc** de janvier 2021 renferme des sujets aussi divers que :

- **Carte interactive** du portail « Orientation pour tous »
Grâce à la **carte interactive**, retrouvez toute l'information régionale sur l'orientation et la formation...
👉 <https://www.orientation-pour-tous.fr/regions/>
- **Liste de livres** à télécharger gratuitement pendant la période de confinement
👉 <https://outilstice.com/2020/03/liste-livres-a-telecharger-gratuitement/>
- **Ressources FLE** ... Ce site propose des **ressources en ligne** pour des cours de français langue étrangère :
👉 <https://www.ressourcesfle.fr/>

Point DOC... Suite

- **Postes d'enseignants** : les gagnants et les perdants de la prochaine rentrée
- « Avec **Erasmus+**, nous allons faire partir des jeunes qui ne l'imaginent même pas »
- **Surfe ton stress...** Série de 4 capsules vidéo, qui vise à aider les adolescents à **mieux comprendre à quoi sert le stress et à apprivoiser celui-ci**.
- **Phobie scolaire...** Quelles solutions pour s'en sortir ?

Du côté de la formation

📧 Source : courriel coordonnatrice UPE2A Paul Héraud du 13/01/2021, relayé aux professeurs et CPE

Rappel : « Si la situation sanitaire des prochains mois le permet, (...) nous essayons d'organiser une **formation** sur Gap qui puisse **répondre aux besoins identifiés** par les équipes enseignantes qui accompagnent ce public. »

👉 **Trois professeurs** du lycée se sont signalés, l'information est aujourd'hui relayée à la coordonnatrice.

Côté international... ECHE !

📧 Source : courriel rectorat-DRAREIC du 26/01/2021

« Par la présente, nous avons le plaisir de vous adresser un courrier du recteur de l'académie d'Aix-Marseille dans lequel il vous incite à **ouvrir vos STS à l'international**. En effet, l'ouverture à l'international des établissements est un enjeu croissant. Dans cette dynamique, les filières STS de l'académie peuvent intégrer dans leurs cursus des périodes de mobilité en Europe et disposer de financements **Erasmus+** pour le faire.

Pour cela il est **obligatoire** de se doter de la **charte ECHE**, préalable à toute demande de crédits Erasmus+. Dans le cas où vous voulez vous lancer... Nous vous proposons une formation adaptée vous permettant de formuler et compléter rapidement votre demande de charte. »

👉 **Lien d'inscription** : <https://enquetes.ac-nice.fr/index.php/429864?lang=fr>

🕒 Date limite, le cas échéant : mardi 9 février 2021.

👉 **Courrier du recteur, extraits** :

« L'Europe investit dans sa jeunesse et nous rentrons dans la nouvelle programmation **Erasmus 2021/2027**. La Commission européenne a annoncé que l'enveloppe budgétaire consacrée au programme **Erasmus+** augmenterait de **90 %** passant à **27,9 milliards d'euros** contre 14,7 milliards pour la période précédente. L'accès aux fonds **Erasmus+** est par ailleurs facilité grâce à la mise en place du système des accréditations. »
« En vous dotant de cette **charte**, vous affirmez pleinement le positionnement européen de votre établissement, l'importance de la mobilité pour vos étudiants et vos personnels. »

Quelques référents, pour notre lycée...

Référents **décrochage scolaire** : Laure ANCEL et Julie SALAVERA

Référent numérique : Renaud DEL ROSSO	Font partie, avec notamment le STIL (support technique informatique des lycées) et l' AED TICE , de l' équipe TICE .
Référent PIX : Julien VILLARD	

Référent **d'établissement inclusif, élèves à besoins éducatifs particuliers** : Isabelle ROBERT-BATTOCCHIO

Référent **EANA**, français langue étrangère et **DEL F** : Valérie IMBERT

Référent **CESC** : Yves MAÏA

Référent **égalité filles-garçons** : Agnès LEMBERT

Référent **sécurité routière** : Didier LONGET

Référent Eurocircle : Sophie DONATO Référent Erasmus+ : Julien VILLARD Référent Euroscol : Frédéric ARTAUD Référent Alpi : Gilles FLAMENT	Forment, avec les autres professeurs de langue vivante étrangère et arts appliqués (au titre de DNL), une <u>base</u> du comité international du lycée.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Référent **Culture** : Isabelle ROBERT-BATTOCCHIO

Coordonnateur **APSA - Activités physiques, sportives et artistiques** : Hugo ARMAND

Mission **Communication** : Sonia ZÉRILLO

Maison des Lycéens : Julien GUTIERREZ

Personnes ressources ...	Pour les personnels État : Maggy BLANC-GRAS Pour les personnels Région : Anne FANTINI
---------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les compositions des **groupes de pilotage** : **projet d'établissement** ; lycée des métiers ; **label Euroscol**... seront rappelées dans une prochaine édition.

Lecture

Dans le cadre des « Soirées de la lecture » ...

Judi 21 janvier 2021

Souvenir d'un grand moment !



Action culturelle

👉 Le site de la DAAC : http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59106/en/accueil

Préparation de la rentrée 2021

• Avec une **dotation horaire globale** (DHG) de **611,5 heures** et une **enveloppe indemnitaire** de **5,5 IMP**, la **dotation générale de moyens** (DGM) attribuée à l'établissement apparaît inchangée par rapport à la rentrée scolaire précédente (RS20).

De même que la **structure** du lycée, avec la préparation aux **CAP (2) ; BCP 3 ans (3) et 4 ans (2) ; BTS (1)**. Cette **DHG** se décompose en **523,5 HP** et **88,0 HSA** (respectivement 527,0 et 84,5, pour la préparation RS20). C'est pour travailler autour de la **ventilation disciplinaire** de cette DHG, que la **commission permanente** est réunie mardi 2 février 2021.

• Devraient ensuite pouvoir s'y ajouter, à l'instar des années précédentes, des **enveloppes complémentaires HSE** (heures supplémentaires effectives) : pour le **continuum BCP-BTS** ; les **remplacements de courte durée** (RCD) ; le **français langue étrangère** (FLE, heures CASNAV) ...

Vendredi 19 février 2021...

Veille de vacances scolaires certes, mais les **emplois du temps** n'en seront pas pour autant « refondus ».

Pas d'accompagnement renforcé pour tous entre 13 h et 15 h... Pas d'accueil des parents d'élèves généralisé à partir de 15 h...

Organisation selon le **plan de continuité pédagogique** aménagé.

Sur l'agenda

Quelques jalons prévisionnels

Réunion du **comité de direction** sauf exception, chaque **mardi** à partir de 9 h - En mode **Visio**

Réunion de **vie scolaire** sauf exception, chaque **jedi** à partir de 15 h - En mode **Visio**

*** Février 2021 ***				
Lundi 1 ^{er}	Matinée	Lycée	Accueil de l'NIEN Pierre PARIAUD	Coordination P
	14 h - 16 h	Visio	Réunion du GPDS	Membres et invités
Mardi 2	17 h 15 - 18 h ...	Visio	Commission permanente / Préparation RS 21	Membres (et invités)
Mercredi 3	14 h - 17 h	Visio	Copilotage Erasmus +	Équipe Erasmus +
Jedi 4	15 h 30	Rectorat ?	« Entretien DHG »	DD - P - (CP)
Lundi 8	13 h 30 - 16 h 30	Visio	Formation Euroscol	Équipe Euroscol
	17 h 15 - 18 h	Visio	Groupe de pilotage Projet d'établissement	Membres et invités
Mercredi 10 février 2021 après-midi : « Demi-journée des personnels », alpin aux Orres - Ouvert à tous - Coordination CP				
Jedi 11	17 h 15 - 18 h	Visio	Conseil d'administration	Membres et invités
Vendredi 12	15 h - 17 h	Visio	Formation « Faire des vidéos comme des pros »	Personnels inscrits (18)
Lundi 15	14 h - 16 h	Visio	Réunion du GPDS	Membres et invités
Mardi 16	11 h 30	Lycée	Accueil de l'NIEN Alain BRUNIAS	Coordination P
	16 h - 17 h ...	Visio	Groupe de pilotage Label Euroscol	Membres (et invités)
Du lundi 22 février au dimanche 7 mars 2021 - Vacances scolaires d'hiver 2021				



C'est tout pour cette semaine !

Lycée Alpes **et** Durance
Quartier La Robéyère - 05200 EMBRUN
Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr
Tél. 04 92 43 13 04